

Option D :

Évaluation et formation

RESPONSABLE : MICHEL VIAL, MAÎTRE DE CONFÉRENCES, HABILITÉ À DIRIGER DES RECHERCHES

Objectifs de la formation

L'objectif de cette licence est de former des formateurs :

- ▶ capables de s'intégrer à une équipe pédagogique,
- ▶ capables de fonctionner en tant que catalyseur des transformations sociales et professionnelles,
- ▶ capables de contribuer aux changements des pratiques, à l'évolution des attitudes, en considérant les différents publics, les fonctions à assurer et les différentes conditions d'exercice de l'évaluation de et dans la formation.

Les fonctions d'évaluateur, plurielles et transversales, exigent :

- ▶ que le formateur possède des compétences en matière d'élaboration, d'organisation et de régulation des activités de formation ;
- ▶ qu'il sache identifier les institutions et les hiérarchies ;
- ▶ qu'il construise la pertinence des pratiques avec les projets (des services et des personnes) ;
- ▶ qu'il sache donner la priorité à l'intérêt de l'équipe, et qu'il œuvre pour le développement et la valorisation des pratiques en s'étayant à une culture en évaluation.

Ce parcours met l'accent sur la compréhension des normes et des surnormes culturelles, la dynamisation des acteurs par l'évaluation, la conception de dispositifs d'évaluation, la maîtrise d'outils existants, que le projet d'évaluation soit à l'initiative du formateur ou qu'il soit pour lui une commande.

Le formateur, à l'issue de ce cursus, saura :

- ▶ développer des fonctions d'adaptation à des situations évoluant rapidement,
- ▶ installer des évaluations des situations et des projets,
- ▶ concevoir des actions de formation reliées à des projets de développement et d'évolution.

Il s'agit davantage de promouvoir des compétences d'analyse et de compréhension des situations, des politiques et des enjeux, que de former des techniciens spécialistes dans un domaine restreint.

Ce diplôme vise à former des formateurs d'adultes qui auront le souci de l'évaluation orientée par des modèles fondés et suffisamment larges, permettant d'appréhender les problèmes humains et sociaux, en même temps que les problèmes économiques et organisationnels.

Les unités d'enseignement (UE)

Nb de crédits	Intitulé de l'UE	Durée
UE obligatoires		
6	• Épistémologie et anthropologie de l'évaluation : les cadres de la pensée en évaluation	36 h
6	• L'évaluation comme mesure.	36 h
6	• Les modèles de l'évaluation fonctionnaliste	36 h
6	• L'évaluation des systèmes.	36 h
6	• Méthodes et dispositifs de la recherche en évaluation.	36 h
6	• Méthodes et épistémologies de la recherche en évaluation	36 h
6	• Modèles de l'éducation et de la formation d'adultes	36 h
6	• Projet professionnel, stages et régulation de la formation	36 h
6	UE spécifique 1 (au choix)	36 h
	• Philosophie et psychologie de la relation d'évaluation	
	• Histoire de l'évaluation des politiques publiques	
	• Théories et situations d'apprentissage	
6	UE spécifique 2 (au choix)	36 h
	• Ingénierie de l'évaluation dans la formation	
	• Traitements informatiques	
	• Techniques et instrumentation de l'enquête (observation-questionnaires-entretiens)	
	• Recherche documentaire	
	• Anglais professionnel	

Présentation des unités d'enseignement

■ UE obligatoires

▶ Épistémologie et anthropologie de l'évaluation : les cadres de la pensée en évaluation

Objectifs : Construire son cadre de références pour évaluer. Identifier les savoirs expérimentaux, les savoirs agis. Les compétences incorporées, les ingéniosités du formateur. Élargir ses modes de pensée

Contenus : Visions du monde et culture. Les paradigmes : du mécanique au biologique. Logiques de l'action d'évaluation. La notion polysémique de modèles en évaluation.

▶ L'évaluation comme mesure

Objectifs : Se repérer dans les modèles de la mesure en évaluation.

Contenus : Docimologie, métrique et psychométrie, docinomie, doxologie. La mesure des effets et des impacts.

▶ Les modèles de l'évaluation fonctionnaliste

Objectifs : Se repérer dans les modèles de l'évaluation par objectifs et de l'évaluation structuraliste

Contenus : La maîtrise par objectifs et la théorie des objectifs. La pédagogie par objectif et le fonctionnalisme. L'évaluation pour la décision rationnelle. L'audit des structures. La notion de dispositif

▶ L'évaluation des systèmes

Objectifs : Se repérer dans les modèles de l'évaluation des systèmes.

Contenus : La systémie : la cybernétique, le systémisme, la systémique. Tâches et situations. L'évaluation formative et l'accompagnement. Du paradoxe à la dialectisation.

▶ Méthodes et dispositifs de la recherche en évaluation.

Objectifs : Construire un dispositif de recherche. Essayer de tenir une méthode. Différencier méthode et démarche de recherche.

Contenus : • *La formation d'adultes* : les évolutions de la formation continue ; la formation comme crise psychique et comme engagement du sujet ; les compétences du formateur ; la figure du "formateur-consultant".

• *L'intervention sociale comme agir* : les théories de l'organisation ; les caractéristiques de l'intervention ; distinctions entre étude et recherche ; concepts, théories et modèles de l'approche systémique et de l'analyse stratégique, intérêts et limites ; les modèles de la médiation sociale ; description, prescription, coaching, conseil : repérages.

► Méthodes et épistémologies de la recherche en évaluation. Approche plurielle des méthodes de recherche

Objectifs : Se repérer dans les méthodes de recherche en éducation. Les différencier.

Contenus : Méthode expérimentale. Méthode historique. Méthode clinique. Méthodes de l'éthnos. Méthode clinique. Méthode différentielle. Méthode dans la systémie. Synthèses.

► Modèles de l'éducation et de la formation d'adultes

Objectifs : Identifier les modèles de la formation utilisés dans les pratiques.

Contenus : L'éducation, l'éducatif, le projet d'éduquer. Les modèles de Lesne, de Ferry, de Fabre. La

notion de posture. Les mythes de l'évaluation, les figures identificatoires du formateur. Le statut de l'auto-évaluation.

► Projet professionnel, stages et régulation de la formation

Objectifs : Travailler l'évolution de son projet professionnel en fonction du projet de formation et des pratiques rencontrées en stage. Articulation des projets. Participation à l'évaluation de la formation.

Contenus : Modèles du projet. L'engagement en formation. Les modèles de l'alternance. Les modèles du partenariat. Le compte rendu de stage. Les modèles de la régulation. Les modèles de la négociation.

■ UE spécifique I : une UE au choix parmi les 3 proposées

► Philosophie et psychologie de la relation d'évaluation

Objectifs : Identifier les facteurs psychologiques et philosophiques dans les relations humaines au travail

Contenus : L'action et l'Agir. La praxis. La théorie des situations. Les savoirs incorporés dans l'action. La clinique de l'activité du formateur.

► Histoire de l'évaluation des politiques publiques

Objectifs : Se repérer dans les évolutions de la conception de l'évaluation des politiques publiques

Contenus : Effets, impacts. Efficacité et efficience. Les politiques publiques, histoire, évolution. Cadres juridiques de la formation d'adultes.

► Théories et situations d'apprentissage

Objectifs : Repérer les théories de l'apprentissage utilisés dans l'évaluation.

Contenus : L'apprendre et l'apprentissage. Le comportementalisme. La médiation et le constructivisme. Le projet et les situations d'apprentissage. L'apprentissage et l'évaluation : étayages, alibis, fermetures de la relation humaine.

■ UE spécifique II : une UE au choix parmi les 5 proposées

► Ingénierie de l'évaluation dans la formation

Objectifs : Construire un plan de formation. Répondre à un appel d'offre de formation. Écrire un cahier des charges de la formation.

Contenus : Planification et programmation. Anticipation et improvisation. Les taxonomies d'objectifs de formation. Les modèles de la compétence. Demande et commande

► Traitements informatiques

Objectifs : Connaissances de base dans l'usage d'un traitement de texte (type Word) et d'un tableur (type Excel).

Contenus : Saisie et mise au format des différents types de données, maîtrise des contraintes imposées par les applications. Saisie et utilisations des données textuelles à l'aide d'un scanner. Initiation au traitement et à l'analyse des données issues de questionnaires ou de données textuelles. Approche de quelques notions de base en relation avec le traitement de données quantitatives ou en relation avec l'analyse du discours.

► Techniques et instrumentation de l'enquête (observation-questionnaires-entretiens)

Objectifs : Construire des outils pour l'étude

Contenus : Les types d'observations. Les types de questionnaires. Les types d'entretiens.

► Recherche documentaire

Objectifs : Chercher, organiser et exploiter l'information. Construire une bibliographie. Se familiariser avec les outils informatiques pour la pratique documentaire.

Contenus : Les sources scientifiques de la documentation. Les étapes d'une recherche documentaire. Histoire de la documentation. Méthodes et techniques documentaires. Les normes bibliographiques. Les lieux et les politiques de la documentation.

► Anglais professionnel

Objectifs : Développer sa capacité à lire des articles professionnels en anglais.

Contenus : Actualisation des notions de base en anglais professionnel.

Ce diplôme prépare aux trois postes professionnels suivants :

Poste 1 : FORMATEUR DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE appelé aussi <ul style="list-style-type: none">• Animateur de formation• Chargé de formation• Moniteur de formation• Assistant de formation	Poste 2 : RESPONSABLE PEDAGOGIQUE ou <ul style="list-style-type: none">• Coordinateur pédagogique• Directeur de secteur• Directeur de département• Responsable de formation (dans un organisme de formation)	Poste 3 : INGENIEUR DE FORMATION ou <ul style="list-style-type: none">• Formateur technique• Conseiller en formation• Concepteur-organisateur en formation
--	---	--

Conditions d'accès

La Commission pédagogique constituée des responsables de parcours décide de l'accès en Licence 3 :

- ▶ pour tout titulaire d'un diplôme de 120 E.C.T.S.
- ▶ pour tout titulaire d'un Diplôme d'Etat, préparé en 3 ans ou plus, permettant l'exercice d'une profession de santé (sanitaire – sociale – paramédicale) - (arrêté du 29.09.1993 et arrêté du 08.01.2002)
- ▶ pour tout titulaire d'un diplôme BAC + 2 complet (B.T.S., D.U.T., Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, Diplôme d'Etat d'assistant et de service social, Diplôme d'Etat aux fonctions d'animateur)
- ▶ pour tout titulaire d'un Bac + 10 années d'expériences professionnelles
- ▶ par la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.) – loi de 2002.

Un dispositif de formation en alternance

La formation sur le site universitaire se déroule sur une année, de septembre à septembre. Le cursus est organisé en sessions d'une semaine par mois. Il comprend des Unités d'enseignements capitalisables (UE), soit 60 crédits en 360 heures d'enseignements.

Les stages en cours de formation

▶ semaines de stages pratiques dans des organismes de formation

Les stages sont préparés, suivis et exploités pendant les semaines de formation sur le site. Le volume horaire des stages peut être négocié avec le responsable des stages, en fonction des activités professionnelles du stagiaire. Tout étudiant doit fournir trois rapports de stage.

▶ Aide à la construction du projet professionnel

Les étudiants sont accompagnés dans l'élaboration et la régulation de leur projet professionnel construit dans le va-et-vient entre terrain et université. Le nombre restreint d'étudiants dans un groupe de formation (une vingtaine) permet la mise en place d'un dispositif où le projet de professionnalisation des étudiants est questionné tout au long de la formation.

Évaluation des enseignements

Une cellule de perfectionnement pédagogique a été créée, dans le département des Sciences de l'Éducation en référence au décret de 1997 faisant obligation de faire participer les étudiants à l'évaluation de leur cursus universitaire.

Validation du diplôme

L'obtention de la licence est subordonnée à la réussite aux épreuves écrites pour valider les modules de formation, sous forme de contrôles individuels ou de productions de groupe, par écrit ou par oral.

Les partenaires intervenants

La participation d'universitaires et de professionnels qualifiés assure la complémentarité nécessaire des approches et des pratiques autour du projet commun d'accroissement et de diversification des compétences. Le volume horaire des intervenants varie chaque année ainsi que leur choix précis en fonction des opportunités et des projets des étudiants.